

SEANCE DU 29 MARS 2019 : DELIBERATION N°53

Affaires Juridiques & Gestion de l'Assemblée

Affaire suivie par Claudine LATOUCHE

☎:03.27.53.75.32

Réf. : **CL/CB/ I.TOUBEAUX**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de la convocation : 22 MARS 2019

L'an deux mille DIX-NEUF, le VINGT-NEUF MARS à 19 h

Le Conseil Municipal de MAUBEUGE s'est réuni à la Mairie, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Arnaud DECAGNY, Maire de MAUBEUGE

Nombre de conseillers en exercice : 39

PRESENTS : A. DECAGNY - J-P. COULON - N. LEBLANC - M.C. MORETTI - M.C. LALY - N. GOMES-GONCALVES - B. MORIAME - M. DANNEELS - M. GRAS - C. DEROO - N. REFFAS - Y. ZUMSTEIN - C. DEMUYNCK - F. JOURDAIN - J. PAQUE - P. REMIENS - G. CAMBRELENG - P. MATAGNE - C. DEMOUSTIER - P. NESEN - A. PIEGAY - R. PILATO - A. NEZZARI - S. SERHANI - D. DEJARDIN - S. LOCOCCIOLO - S. CORDIER - F. LEFEBVRE - F. QUESTEL - F. TRINCARETTO - J.Y. HERBEUVAL - M.P. ROPITAL - F. FEKIH - C. DI POMPEO - S. ZATAR - N. MONTFORT - X. DUBOIS - L.A. DE BEJARRY - I. FRATINI

EXCUSE(E)S AYANT DONNE POUVOIR :

Nicolas LEBLANC : présent à partir de la question n° 4

Marie-Christine MORETTI : pouvoir à Francis JOURDAIN à partir de la question n° 5

Nathalie GOMES : pouvoir à Jean-Pierre COULON à partir de la question n° 39

Christian DEMUYNCK : pouvoir à Nicolas LEBLANC

Corine DEMOUSTIER : pouvoir à Arnaud DECAGNY

Sophie CORDIER à : pouvoir à Denis DEJARDIN

Frédéric LEFEBVRE : pouvoir à Marie-Charles LALY

Fatiha FEKIH à Marie-Pierre ROPITAL

EXCUSE(E)S :

Christophe DI POMPEO

ABSENT(E)S :

Jean-Yves HERBEUVAL - Xavier DUBOIS - Louis-Armand DE BEJARRY

Abdelhakim NEZZARI - Irina FRATINI

SECRETAIRE DE SEANCE : Naguib REFFAS

OBJET N° 55 : Autorisation de signature de la programmation 2019 de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (A.M.I)

Vu la loi n°2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine,

Vu le décret n°2014-767 du 3 juillet 2014 relatif à la liste nationale des quartiers prioritaires de la politique de la ville et à ses modalités particulières de détermination dans les départements métropolitains,

Vu le décret n°2014-1750 du 30 décembre 2014 relatif à la liste des périmètres des quartiers prioritaires de la politique de la ville,

Vu la circulaire du 30 juillet 2014 du Premier Ministre aux Préfets relative à l'élaboration des contrats de ville nouvelle génération,

Vu la circulaire du 15 octobre 2014 du Ministre de la ville, de la jeunesse et des sports relative aux modalités opérationnelles d'élaboration des contrats de ville,

Vu la « Note de cadrage départementale 2019 - Cadre d'intervention des crédits spécifiques de la politique de la ville » du Préfet du Nord en date du 11 juillet 2018,

Vu la délibération n°249 du 18 décembre 2014 du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Maubeuge-Val-de-Sambre (C.A.M.V.S) relative au Programme territorial de cohésion sociale de la CAMVS, cadre de référence du contrat de ville,

Vu la délibération n° 367 du 28 mai 2015 du Conseil Communautaire de la C.A.M.V.S relative à l'adoption du contrat de ville 2015-2020 de la Communauté d'Agglomération de Maubeuge,

Vu la délibération n°297 du 22 juin 2015 autorisant la signature du Contrat de Ville 2015-2020,

Vu la délibération n°140 du 19 décembre 2018 adoptant le budget primitif 2019 de la Ville,

Vu l'avis favorable de la Commission municipale « Démocratie participative, centres sociaux, fêtes, sports » du 18 février 2019,

Considérant les 3 orientations du Projet Territorial de Cohésion Sociale (PTCS) qui s'adresse aux populations les plus fragiles du territoire :

- Agir au service de l'attractivité du territoire pour faciliter la cohésion sociale ;
- Accompagner à l'émancipation individuelle et collective dans un contexte socio-économique dégradé ;
- Développer la capacité d'agir des citoyens.

Considérant que la Ville est signataire du Contrat de Ville 2015-2020, porté par la Communauté d'Agglomération Maubeuge-Val-de-Sambre,

Considérant qu'une programmation unique 2019 a été enregistrée le 21 septembre 2018 pour la Ville de Maubeuge,

Considérant que la programmation 2019 du Contrat de Ville a été validée par le Comité de Pilotage Politique de la Ville à la CAMVS le 18 décembre 2018,

Considérant qu'un co-financement est prévu entre la Ville et l'Etat, selon des règles de répartition financière propre à chaque dispositif,

Par ces motifs, il est proposé au Conseil Municipal :

- De valider la programmation 2019 de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) selon le tableau annexé à la présente délibération, pour un montant total de 180 929 € (dont PRE : 19 125 €).
- D'autoriser le versement de la subvention aux associations et établissements comme indiqué dans ledit tableau.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

A l'unanimité,

- **Valide** la programmation 2019 de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) selon le tableau annexé à la présente délibération, pour un montant total de 180 929 € (dont PRE : 19 125 €).

Envoyé en préfecture le 03/04/2019

Reçu en préfecture le 03/04/2019

Affiché le

SLOW

ID : 059-215903923-20190329-DELIBERATION53-DE

- **Autorise** le versement de la subvention aux associations et établissements comme indiqué dans ledit tableau.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,

Conformément aux dispositions des articles L.2131-1 et L 2131-2 du CGCT, cette délibération ne sera exécutoire qu'à compter de sa publication et sa transmission en Sous-Préfecture.

Le Maire de Maubeuge,



Arnaud DECAGNY



Transmis en Sous-Préfecture le :

Affiché le :

Notifié le : 3 - AVR. 2019

3 - AVR. 2019

Conseil Municipal du 29 mars 2019

Maître d'ouvrage	Intitulé de l'action	Présentation de l'action et objectifs visés	Public concerné Public spécifique	Dispositif	Coût prévisionnel de l'action	Participation prévisionnelle Commune sollicitée	Participation prévisionnelle Etat ou Région sollicitée
Ville de Maubeuge	Pass Permis	Financement intégral (forfait code+ 25 heures de conduite + passage au permis) du permis de conduire pour 18 jeunes maubeugeois de 18 à 25 ans qui en ont besoin.	Jeunes des quartiers en QPV	Dispositif Politique de la Ville Fonctionnement	22 000,00	11 000,00	11 000,00
Ville de Maubeuge	Identité, mutation, fierté un renouveau du territoire maubeugeois	Projet "Supplément d'âme", Coopération avec Rachid BENZIN, Création d'une mini-entreprise (EPA), Tournoi sportif inter-quartiers, Concours de pâtisserie, Action boxe éducative, Projet "Brock'n'Roll Attitude" Soutien aux conseils citoyens	Tout public en QPV	Dispositif Politique de la Ville Fonctionnement	30 000,00	15 000,00	15 000,00
Collège Vauban	Agir en faveur de l'environnement du collège	Poursuite d'actions axées sur les efforts de la gestion des déchets au collège et ses alentours tout en veillant à développer les notions de « vivre ensemble » en appréhendant son environnement.	Tout public en QPV	Dispositif Politique de la Ville Fonctionnement	24 138,00	7 583,00	7 583,00
Lycée Lurçat	Solutions alternatives à l'exclusion	Action mise en place pour lutter contre le décrochage scolaire. Concernant les élèves exclus : prise en charge hors établissement (2 ou 3 journées continues ou discontinues durant leur exclusion temporaire de l'établissement.	Collégiens et lycéens	Dispositif Politique de la Ville Fonctionnement	30 000,00	15 000,00	15 000,00
La Sauvegarde du Nord	Accès au droit en direction des jeunes et des adultes qui les entourent	Action d'information, de conseil et d'accompagnement des jeunes visés à utiliser le vecteur de droit. Jeunes âgés de moins de 26 ans, des parents et familles qui les entourent et des professionnels qui les accompagnent. Actions individuelles et collectives.	- de 26 ans, parents et professionnels	Dispositif Politique de la Ville Fonctionnement	40 256,00	12 000,00	12 000,00

Maître d'ouvrage	Intitulé de l'action	Présentation de l'action et objectifs visés	Public concerné Public spécifique	Dispositif	Coût prévisionnel de l'action	Participation prévisionnelle Commune sollicitée	Participation prévisionnelle Etat ou Région sollicitée
Arts et Travaux	Courants Arts.S	Développement de plate forme de pratique, de création et de diffusion artistique et culturelle multidisciplinaires, mise en place d'un média de proximité, mise en place d'Ateliers de Pratiques Artistique et de réflexion autour de la thématique de l'embellissement du quartier, de la propreté, du développement durable, du vivre ensemble, de la création d'espaces communs et de l'Éco-citoyenneté.	Tout public en QPV	Dispositif Politique de la Ville Fonctionnement	50 120,00	6 540,00	26 160,00
ACSM - Centre Social Epinette	Mon quartier, ma ville et les autres (quartier Ecrivains)	Mise en place de Café des habitants ,ateliers culturels, jardinage, parentalité, d'échanges de savoirs intergénérationnels, de participation à la vie du quartier et de la ville, sensibilisation sur des thématiques de santé ,d'économie d'énergie : Connaître et visiter les services de la ville	Tout public en QPV	Dispositif Politique de la Ville Fonctionnement	49 438,00	17 836,00	17 836,00
ACSM - Centre Social Epinette	Au cœur du patrimoine mondial	Ce projet va amener les jeunes à connaître et à s'approprier d'autres territoires à travers différentes visites (musées, châteaux, port, jardins...). Il va permettre la découverte d'un patrimoine qui ne se s'arrêtera pas au patrimoine local mais plutôt à un patrimoine commun, celui d'une ville, d'une région et même d'autres départements français.	Tout public en QPV	Dispositif Politique de la Ville Fonctionnement	17 985,00	7 479,00	7 479,00
ACSM-Centre Social Provinces Françaises	Bricol'âge - auto réhabilitatin accompagnée	Action d'auto-réhabilitation accompagnée qui lutte contre le mal logement en permettant aux habitants grâce à son accompagnement technique et social de se réapproprier individuellement et collectivement les fondamentaux du "savoir habiter" (entretenir et utiliser correctement son logement).	100 personnes en QPV	Dispositif Politique de la Ville Fonctionnement	85 427,00	22 007,00	22 007,00

Maître d'ouvrage	Intitulé de l'action	Présentation de l'action et objectifs visés	Public concerné Public spécifique	Dispositif	Coût prévisionnel de l'action	Participation prévisionnelle Commune sollicitée	Participation prévisionnelle Etat ou Région sollicitée
ACSM -Centre Social la Fraternité	Vestiaire solidaire "Aux prix fleuris"	Vente permanente de vêtement, Animation d'un atelier couture, animation de modules de « Création » dans un esprit de développement durable, des réalisations faites par les participants des différents ateliers des centres sociaux de Maubeuge, Maintenir et développer un espace « Bien-être »	Tout public bénéficiaire des minimas sociaux	Dispositif Politique de la Ville Fonctionnement	60 574,00	27 903,00	27 903,00
TOTAL Dispositif Politique de la Ville Fonctionnement					409 938,00	142 348,00	161 968,00
Caisse des Ecoles	Epanouissement et bien-être	Mise en place de parcours individuels "bien-être", adaptés aux besoins des enfants repérés en situation de fragilité. Elle consiste ne le financement de prise en charge santé, ou d'inscription à une activité sportive annuelle.	Enfants de 2 à 16 ans des quartiers en QPV	PRE	20 790,00	5 775,00	15 015,00
Caisse des Ecoles	Le cirque qui guérit les bobos (cirque thérapeutique)	Le cirque thérapeutique a pour but de proposer des activités ludiques adaptées à chacun. Elles sont à la fois physiques, sportives, cognitives et sensorielles (acrobatie, équilibre, jonglerie, expression) qui permettent de traiter des troubles moteurs et/ou psychologiques.	Enfants de 5 à 12 ans des quartiers en QPV	PRE	3 960,00	1 100,00	2 860,00
Caisse des Ecoles	Coup de pouce Cla	Cette action est un club langage à destination des enfants de grande section afin d'aborder dans les meilleures conditions l'apprentissage de la lecture et de l'écriture au CP.	Enfants de grande section - écoles en QPV	PRE	8 100,00	2 250,00	5 850,00
Caisse des Ecoles	Coodonateur PRE	La mise en place du PRE sur le territoire nécessite la présence d'une personne dotée de compétences en terme de pilotage, d'administration, de gestion du dispositif en lien avec les différents partenaires. Suivi administratif et financier.	Enfants de 2 à 16 ans des quartiers en QPV	PRE	36 000,00	10 000,00	26 000,00

Envoyé en préfecture le 03/04/2019

Reçu en préfecture le 03/04/2019

Affiché le

SLOW

ID : 059-215903923-20190329-DELIBERATION53-DE

Maître d'ouvrage	Intitulé de l'action	Présentation de l'action et objectifs visés	Public concerné Public spécifique	Dispositif	Coût prévisionnel de l'action	Participation prévisionnelle Commune sollicitée	Participation prévisionnelle Etat ou Région sollicitée
TOTAL PRE					68 850,00	19 125,00	49 725,00
ACSM - Centre Social Epinette	V.V.V et prévention	Mise en place d'actions à finalité éducative, civique, sportive et culturelle. Ce dispositif a pour but de promouvoir la citoyenneté, le vivre ensemble et les valeurs de la République.	Jeunes des quartiers en QPV	VVV	18 833,00	6 456,00	6 456,00
ACSM-Centre Social Provinces Françaises	Opération Ville Vie Vacances	Différentes actions avec des thématiques spécifiques, culturelles, citoyennes et sportives tout en favorisant l'insertion sociale, professionnelle, l'éducation à la citoyenneté et leur autonomie.	Jeunes des quartiers en QPV	VVV	19 051,00	6 500,00	6 500,00
ACSM - Centre Social la Fraternité	Ville Vie Vacances	Mise en place d'actions à finalité éducative, civique, sportive et culturelle. Ce dispositif a pour but de promouvoir la citoyenneté, le vivre ensemble et les valeurs de la République.	Jeunes des quartiers en QPV	VVV	21 351,00	6 500,00	6 500,00
TOTAL VVV					59 235,00	19 456,00	19 456,00
TOTAL					538 023,00	180 929,00	231 149,00